

« Enseignant référent UPE2A » EEPU Les Floralties- Trèbes

TEXTES REGLEMENTAIRES

La mise en place d'UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) s'appuie sur les dispositions du circulaire ministériel n° 2012-141 du 2-10-2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012)

Dans le cadre du projet d'accueil et de suivi de la scolarisation des élèves allophones dans le 1er degré, l'enseignant en UPE2A enseigne auprès d'élèves EANA (Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) du premier degré. Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours.

PROFIL DU POSTE

Enseignant du 1^{er} degré disposant d'un diplôme en FLE/FLS (licence, maîtrise, master, certification complémentaire) ; à défaut une formation FLS ou français langue étrangère est souhaitée.

SPECIFICITES DU POSTE :

L'enseignant en charge du dispositif devra travailler avec l'ensemble de l'équipe de l'école, en lien avec l' IEN de circonscription et le CASNAV. Cette mission suppose également une grande souplesse de fonctionnement dans sa réponse aux besoins des enfants et des familles.

Ce poste n'ouvre droit à aucune indemnité spécifique.

MISSIONS :

- ✓ Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation des élèves arrivant allophones par la circulaire 2012-141.
- ✓ Procéder à l'évaluation de positionnement en langue d'origine des élèves allophones de l'UPE2A et de sa circonscription.
- ✓ Assurer un suivi des élèves allophones scolarisés en concertation avec les équipes enseignantes et en lien avec les IEN du premier degré.
- ✓ Intervenir en termes de conseils auprès des enseignants et adultes de l'école.
- ✓ Participer aux actions de formation et d'information du CASNAV destinées aux enseignants.
- ✓ Assurer l'enseignement du français oral et écrit pour tout élève allophone, peu ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine.
- ✓ Assurer la liaison avec les familles.
- ✓ Travailler avec l'équipe de l'école pour la scolarisation de l'élève EANA en UPE2A et en classe ordinaire, dans le respect des horaires des enseignements du 1^{er} degré, avec une souplesse d'organisation entre l'UPE2A et la classe d'inclusion.
- ✓ Évaluer l'élève selon les items du socle commun de compétences et de connaissances et de culture.
- ✓ Formaliser le premier parcours de scolarisation des élèves en prenant appui sur le CECRL et le socle commun de connaissances et de compétences et de culture.
- ✓ Veiller, lors du passage entre le premier et le second degré, au suivi des élèves, suivi liaison école-collège.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :

Connaissances :

- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés(EANA).
- Connaissances en didactique et pédagogie du français langue seconde et du français langue étrangère.
- Connaissances des méthodes de français langue étrangère et de français langue seconde.
- Connaissances du CECRL
- Connaissances spécifiques de ce public scolaire.

Compétences professionnelles :

- Aptitudes au travail en équipe.
- Capacités de disponibilité, écoute et d'adaptabilité.
- Connaissances des publics scolaires divers.
- Capacités organisationnelles.
- Capacités à travailler avec des partenaires.

RECUEIL DES CANDIDATURES :

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste, doivent transmettre au plus tard le **lundi 25 Mai 2020** une lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante : djper11@ac-montpellier.fr